



LE CHARDONNET

« Tout ce qui est catholique est nôtre »
Louis Veuillot

Sus à la loi Mallié

La honte a envahi la France avec la loi Mallié, la honte, car la fille aînée de l'Église se débarrasse officiellement dans cette loi des hommages et même du plus simple respect dus à Jésus-Christ. Pire encore, à mesure que le fanatisme anticatholique monte et envahit ceux qui nous gouvernent, alors que le peuple catholique devrait pouvoir se jeter aux pieds de ceux qui devraient défendre la foi – les évêques de France – ceux-ci se taisent, tels des chiens muets, à la tête d'une meute agonisante¹.

La voix du pape

Le 13 mars 1943, le Pape Pie XII s'adressait aux curés de Rome, en ces termes :

« Votre devoir est de vous préoccuper d'obtenir que le dimanche redevenue vraiment le jour du Seigneur et que la Sainte Messe soit le centre de la vie chrétienne, l'aliment sacré qui serve à réparer vos forces physiques et qui soutienne votre âme dans la vertu. Le dimanche doit être le jour du repos en Dieu, de l'adoration, de la supplication, de l'action de grâces, de la demande du pardon divin pour les fautes commises au cours de la semaine écoulée, le jour où l'on implore les grâces de lumière et de force spirituelle pour les jours de la semaine qui commencent.

Rappelez au peuple que le dimanche est le souvenir perpétuel du jour de la résurrection de Notre-Seigneur. Rappelez-lui que l'homme doit se relever et quitter les lieux de son travail, de

l'usine, des champs d'où c'est malaisément qu'au milieu des grandes préoccupations des choses matérielles, des péripéties de tout genre de la journée, la pensée peut s'élever jusqu'à Dieu et le prier.

Le dimanche doit être le jour de repos pour le corps, d'élévation spirituelle pour l'âme. Le dimanche doit être le jour où les membres de la famille se réunissent et non pas un jour de dispersion ; le jour de la lecture spirituelle et de la prière faite avec dévotion et non pas la journée de la dissipation.

Le culte de Dieu qui, dans le cours de la vie humaine, devrait commencer et terminer chaque journée, impose des devoirs spéciaux pour la sanctification des fêtes. Contre la profanation et la laïcisation du Saint Jour du dimanche qui, à un rythme croissant, le dépouillent de son caractère religieux et ainsi éloignent les hommes de Dieu, l'Église – gardienne de la loi divine – doit s'opposer et faire front avec une sainte fermeté. Les épouvantables destructions causées par la guerre apparaissent à la piété chrétienne comme une effrayante manifestation des dommages que la profanation du dimanche porte avec elle ».

1. Qu'on en juge par les motifs invoqués par le cardinal de Paris dans lesquels on aura peine à y voir des arguments religieux : « Il s'agit d'une décision néfaste pour la vie sociale, la vie des familles et l'équilibre humain : une famille se construit aussi sur une organisation symbolique du temps » *La Croix* du 18 septembre 2009, p. 10, 4^e col.

Il s'agit bien d'une profanation

On voudrait libérer le travail le dimanche pour une meilleure reprise de la croissance économique, cynique farce de l'athéisme. Pie XII avertissait en 1948 : « La profanation de ce jour détourne du peuple les bénédictions célestes et empêche la prospérité de ses activités ».

Il s'agit bien ici d'une profanation. Pourquoi ? On appelle sainte une chose qui est exclusivement consacrée au culte de Dieu. La faire servir à des usages ordinaires, c'est la profaner, c'est-à-dire étymologiquement parlant, la jeter hors du temple. Et le dimanche est une chose sainte. Dieu a prélevé un jour sur sept. C'est une dîme, une redevance qu'Il

Page 1 Editorial M. l'abbé X. Beauvais

Page 6 Activités de la paroisse

Page 9 « Je n'arrive pas à prier »

par M. l'abbé F.-M. Chautard

Page 10 Billet d'humeur

par M. l'abbé Ph. Bourrat

Page 11 Le modernisme, une tradition bien vivante

par M. l'abbé Ph. Bourrat

Page 12 Un prêtre répond à vos questions

Page 12 La mort d'un prêtre de « chez-nous »

Page 14 Le retour des « grandes peurs »

par Michel Fromentoux

Page 15 Activités — Annonces

exige, en témoignage de son domaine souverain et qu'aucun État ne peut aliéner. Ce jour, Il le fait sien. Dieu en a fait un ordre formel de le consacrer tout entier au repos de l'âme, au travail moral, à la prière, à la reconnaissance, à l'adoration, d'où cette défense rigoureuse de donner le dimanche au travail corporel. Ainsi travailler, vendre, acheter, c'est profaner le dimanche. L'employer aux exercices religieux, c'est le sanctifier.

Avec une sagesse égale à sa divine autorité, l'Église a déterminé un acte spécial qui, sous peine de faute grave, doit être religieusement accompli ; à savoir, l'assistance au Saint Sacrifice de la messe, à la messe traditionnelle s'entend.

Même au point de vue social, il y a dans un tel précepte, une leçon d'égalité et de fraternité dans cette réunion des classes sociales différentes, des couches variées de population sous les yeux de leur Père commun.

Profanation du dimanche veut dire ruine de la religion

Qu'est-ce que la religion ? Suivant la définition de saint Augustin, religion signifie alliance ou société de l'homme avec Dieu, lien qui unit l'homme à Dieu.

Toute alliance suppose des engagements réciproques entre les parties contractantes, c'est-à-dire certaines conditions fondamentales dont la violation entraîne la rupture du contrat. Il en est ainsi de la religion. Une question se pose alors : est-ce que la sanctification du 7^e jour est une condition fondamentale de cette divine société, une condition telle que la violation de ce précepte entraînerait la dissolution de l'alliance ? Tout dans la religion – dogme et précepte – est fondamental. Tout venant de Dieu est également respectable et doit

être également respecté. Le repos du 7^e jour est la base même de l'alliance de l'homme avec Dieu. D'où il s'ensuit que la profanation du dimanche, publique, générale, habituelle, est la ruine de la religion.

Quatre raisons le prouvent. Dans tout le code divin, on ne trouve pas de précepte :

- + plus ancien,
- + plus universel,
- + plus réitéré,
- + plus fortement sanctionné, et par conséquent, plus essentiel.

Il n'y a pas de précepte plus ancien

Cette loi de la division du temps en sept jours, non instituée par l'homme, date de l'origine des temps ; elle est le fondement de la religion, universellement. C'était du haut du Sinaï que le Créateur intima ses volontés au peuple d'Israël. Cornelius a Lapide remarque que Dieu ne leur dit pas : « Sanctifie le jour du sabbat » mais, « souviens-toi de sanctifier le jour du sabbat ». Ce précepte n'était pas nouveau, les aïeux de ce peuple d'Israël l'ont connu, il remonte à l'origine des temps. On le trouve dans le Livre de l'Exode : « Tu travailleras 6 jours et tu feras tous tes ouvrages ; mais le 7^e, c'est le sabbat du Seigneur ton Dieu. En ce jour, tu ne feras aucun ouvrage. Car le Seigneur a fait le ciel et la terre et la mer en six jours, avec tout ce qu'ils renferment, et il s'est reposé le 7^e jour, c'est pourquoi le Seigneur a béni le jour du sabbat et l'a sanctifié ».

Il n'y a pas de précepte plus universel

L'obligation de consacrer un jour sur 7, exclusivement au service de Dieu, a donc survécu à toutes les vicissitudes des temps et passé de la loi ancienne dans la loi nouvelle. Par la détermination souveraine de l'Église, l'accomplissement en est fixé au dimanche. L'évêque d'Antioche, saint Théophile écrit à son ami Antolycus, vers le milieu du II^e siècle : « Tous les peuples de la terre connaissent le 7^e jour ». Cette vérité d'un jour réservé à Dieu, cette vérité d'une sanctification par le repos et par le culte du 7^e jour est impérissable.

Pèlerinage à Lourdes pour le Christ-Roi train spécial !

du 24 au 26 Octobre 2009

- avec accompagnement des malades
- sous la direction des prêtres de la Fraternité Saint-Pie X dès l'accès au train

FORMULE 1 :

place assise adulte : 132 €
Enfant de moins de 12 ans : 72 €

FORMULE 2 :

Aller en couchette et retour en place assise. Adulte : 142 €
Enfant de moins de 12 ans : 77 €

FORMULE 3 :

voiture ambulance pour les malades.
Couchette adaptée : 172 €

Les réductions SNCF (familles nombreuses et Senior) sont appliquées sur présentation de la carte SNCF.



Vendredi 23

21 h 40 : départ de Paris-Austerlitz

Samedi 24

14 h 00 : Rassemblement à la Vierge Couronnée –
14 h 30 : Chemin de croix –
16 h 30 : Messe solennelle –
20 h 30 : Procession aux flambeaux

Dimanche 25

9 h 00 : Grand-Messe
14 h 30 : Vêpres et procession
20 h 30 : Adoration silencieuse toute la nuit

Lundi 26

9 h 00 : Messe solennelle et adieu à la Grotte - Départ du train pour Paris à 20 h 45

HEBERGEMENT (+ 2 pensions complètes et 1 petit-déjeuner) :

Hôtel 2** 84 € en chambre double, suppl. pour ch. individuelle 32 €
Hôtel 3*** 94 € en chambre double, suppl. pour ch. individuelle 40 €

Inscriptions au Secrétariat de Saint-Nicolas : 01 44 27 07 90.

actes du culte public, accomplis en commun et obligatoires pour la nation, exigent de toute rigueur, un temps, un jour fixe où, libre de tout travail, le peuple entier puisse s'assembler dans ses églises et montrer par des prières et des sacrifices solennels, le lien sacré qui le rattache à Dieu. On ne trouve d'ailleurs pas une nation qui n'ait son jour de repos et de culte public.

C'est, il me semble, l'argument pour nous le plus fort, peut-être le moins médiatique, mais devrait-on adapter la vérité à l'audimat ? L'argument le plus fort contre la suppression du dimanche, c'est qu'il s'agit d'une profanation, d'une ruine de la religion.

Envisagée sous ce rapport, vous comprendrez toute la gravité de la question, la gravité d'un désordre qu'il faut combattre.

Et qui dit ruine de la religion dit rupture du lien qui unit l'homme à Dieu, négation de Dieu, négation de la Providence, de l'autorité, de la société, négation de la famille et de la moralité des actes humains.

Léon XIII, dans son encyclique *Rerum novarum*, a insisté fortement sur l'observation des jours de fête. Pour lui, c'est là un signe qui révèle si, et jusqu'à quel point, l'homme sain et la véritable harmonie du progrès subsistent encore dans la société humaine. Il voyait très clair et profond quand il mettait en relation la question ouvrière avec le repos des jours de fête et la sanctification du dimanche. Le bien-être extérieur du travailleur même ne peut être attendu d'une technique de la production qui exige régulièrement du travailleur et de sa famille, le sacrifice du dimanche; il peut encore moins provenir d'un état de choses où le dimanche ne serait pas, comme Dieu veut, un jour de tranquillité et de repos, dans un climat de piété élevée. C'est Pie XII qui le déclare dans un discours aux ouvriers italiens :

« La technique, l'économie et la société manifestent leur degré de santé morale par la manière dont elles favorisent ou contrarient la sanctification du dimanche. Plus exclusivement et incessamment se renforce la tendance à la consommation, d'autant plus l'économie cesse d'avoir pour objet l'homme réel et normal, l'homme qui ordonne et

mesure les exigences de la vie terrestre à sa fin ultime et à la loi de Dieu ». Alors, NON à la profanation du dimanche et que personne d'entre nous n'en soit complice.

Le dimanche en famille

Je terminerai par cette citation du Père de Chivré :

« Le Dieu Créateur reste propriétaire du temps. Le Dieu Providence s'annonce propriétaire de la semaine qui vient.

Il y a dans le dimanche pour une famille, l'occasion de se refaire une mentalité dont les parents et les enfants ont besoin pour demeurer famille chrétienne.

Dans le domaine pratique, Dieu n'est Dieu que s'Il a la première place, et le respect du dimanche marque cette pre-

mière place.

Du point de vue négatif, première place en ne faisant jamais rien d'indigne de Dieu, en ce jour du Seigneur (paganisation des distractions et des amusements), et en ne frustrant jamais Dieu de l'essentiel de ce qui lui revient un dimanche.

Du point de vue positif, en honorant le dimanche d'une obligation liturgique : la grand'messe, car le dimanche est une affirmation solennelle de la foi.

Il est curieux de voir dans la Sainte Écriture que Dieu a créé l'homme et la femme le sixième jour, juste avant le septième comme pour les placer l'un et l'autre le plus près possible de lui, afin de satisfaire son désir d'échanges fréquents avec eux. On dirait que Dieu a béni le dimanche en faveur des foyers,

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE SAINT-PIE X PROPOSE

À LA RENTRÉE 2009 (5 OCTOBRE 2009)

Un cours de grec pour débutants,
le mercredi, de 19h à 20h30

des cours de latin vivant,
2 niveaux : mercredi ou jeudi, 19h-20h30

Sans oublier
les cours d'histoire, de lettres classiques ou
de philosophie, en auditeurs libres

La culture pour tous les âges

www.iuspx.com

Téléphone : 01 42 22 00 26

Télécopie : 01 42 84 31 94

Messagerie : iuspx@free.fr

Renseignements, calendrier
et inscriptions
au secrétariat de l'Institut

Institut Universitaire Saint-Pie X
21, rue du Cherche-Midi — 75 006 Paris

plus qu'en faveur des individus, puisque, comme Créateur, Il assure à l'homme et à la femme, six jours pour exprimer les qualités qu'Il nous a données, et qu'en suite Il se réserve le septième jour pour recevoir de l'un et de l'autre la reconnaissance de leur adoration et de leur amour.

Un dimanche sans Dieu, pour une famille, est un foyer qui n'est pas respecté et qui ne se respecte pas. Sans doute, pour nous chrétiens, ce respect est obligatoire, mais une obligation qui n'est pas vécue avec amour est aussi digne de reproche que d'approbation.

En résumé, le dimanche est le temps de Dieu où parents et enfants recouvrent la santé spirituelle et la joie de reconnaître l'amour du Seigneur comme une raison de s'aimer davantage entre eux tous ».

Conseil : Attention à ne pas se tranquilliser la conscience par une rapide et distraite messe dominicale qui ne semble guère faire du dimanche un jour sanctifié.

Abbé Xavier BEAUVAIS

Sources : Œuvres du Père de Chivré (ses cahiers) – *La profanation du dimanche* (Mgr Gaume)

HORAIRES DES MESSES

Dimanche

8 h 00 : Messe lue

9 h 00 : Messe chantée grégorienne

10 h 30 : Grand-messe paroissiale

12 h 15 : Messe lue avec orgue

16 h 30 : Chapelet

17 h 00 : Vêpres et Salut du T.S.S.

18 h 30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse

à 7 h 45, 12 h 15 et 18 h 30

La messe de 18 h 30 est chantée aux fêtes de 1^{re} et 2^e classe.

Église Saint-Nicolas du Chardonnet
23, rue des Bernardins – 75005 Paris
Téléphone 01 44 27 07 90 – Fax 01 43 25 14 26
E-mail : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.stnicolas-chardonnet.net
Directeur de la publication :
Abbé Xavier Beauvais
Composition : www.actuance.eu
Impr. Ferrey, 22 rue Barbès – 92100 Montrouge
ISSN 0985.1526 – Tirage : 2100 ex.
CPPAP N° 0311G87731 jusqu'au 31.03.2011

Activités de la paroisse 2009-2010

Chaque jour en semaine, un prêtre se tient à la disposition des fidèles, au fond de l'église, pour les confessions, demandes de messes, de baptêmes, entretiens (10 minutes au maximum). Pour un entretien prolongé, prendre rendez-vous avec un prêtre.

M. l'abbé Xavier Beauvais : curé, qui reçoit tous les jours sur rendez-vous sauf le lundi, est :

- responsable de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul

- aumônier général du groupe scout

M. l'abbé François-Marie Chautard : 1^{er} vicaire, professeur de philosophie à l'Institut Saint-Pie-X, est responsable :

- des diverses chorales de la paroisse

M. l'abbé Jean-Pierre Boubée : vicaire, professeur de philosophie à l'IUSPX est :

- responsable du service liturgique

- aumônier des scouts

- aumônier des anciens retraitants

M. l'abbé Denis Puga : vicaire, est responsable :

- du Tiers-Ordre de St-Pie X

- de l'aumônerie des louvettes

M. l'abbé Bruno France : vicaire, est :

- aumônier de la *Jeunesse Catholique de Saint-Nicolas* (JCSN)

- aumônier des louveteaux

- responsable du chapelet des hommes

- Responsable de la chapelle du Sacré-Cœur (20, rue Gerbert, 15^e ardt)

M. l'abbé Philippe Bourrat :

- Recteur de l'Institut univ. St-Pie X

M. l'abbé Guillaume

Dubujadoux :

- Directeur de l'école primaire St-Bernard à Paris

- Responsable de l'église St-Martin des Gaules à Noisy-le-Grand

M. l'abbé Bruno Schaeffer :

- Prieur du prieuré Notre-Dame de la Ste-Espérance à Couloutre

M. l'abbé Nicolas Portail :

- Aumônier du MJCF

- Vicaire à St-Nicolas

- Professeur d'histoire à l'IUSPX

Frère Benoît-Joseph :

- sacristain



PRÊTRES DE GARDE

de 9 h 00 à 12 h 45 et de 14 h 30 à 19 h 30

Lundi matin : **Abbé Puga**

Après-midi : **Abbé Beauvais**

Mardi matin : **Abbé Puga**

Après-midi : **Abbé Schaeffer**

Mercredi matin : **Abbé Dubujadoux**

Après-midi : **Abbé Portail**

Jeudi matin : **Abbé Schaeffer**

Après-midi : **Abbé France**

Vendredi matin : **Abbé Boubée**

Après-midi : **Abbé Puga**

Samedi matin : **Abbé France**

Après-midi : **Abbé Chautard**



URGENCES ET VISITES AUX MALADES

Vous pouvez joindre les prêtres de jour à **St-Nicolas** (Tél. 01 44 27 07 90, la nuit, ajoutez 4)

du 1^{er} au 7^e arrondissement, du 11^e au 15^e arrondissement, ainsi que le sud et l'est parisien.

à **Ste-Germain** (Tél. 01 43 80 46 93)

du 8^e, 9^e, 10^e, 16^e au 20^e arrondissement, ainsi que le nord et l'ouest parisien.



FORMATION DOCTRINALE ET SPIRITUELLE

Catéchisme pour les adultes donné par M. l'abbé Beauvais. Ce cours est destiné aux catéchumènes débutants, à ceux qui recevront la confirmation, aux débutants et à tous ceux qui souhaitent étudier la doctrine catholique

« Je n'arrive pas à prier »

— Abbé François-Marie Chautard —

S'il est vrai que la prière doit être un élan du cœur, il ne faudrait pas croire pour autant qu'il faille attendre d'en éprouver le besoin pour se mettre à prier. Une telle prière serait d'ailleurs probablement bien peu fréquente.

En revanche, quelles que soient nos dispositions, il importe de poser les conditions d'une prière authentique, véritablement recueillie, si l'on veut s'éviter de nombreuses distractions et autres soupirs.

C'est précisément parce qu'on omet souvent de considérer ces conditions que nos prières deviennent fades, sèches, voire franchement ennuyeuses, et que l'on se décourage d'arriver un jour à prier.

Au demeurant, n'allons pas penser que ces conditions soient compliquées ou réservées à des spécialistes de la contemplation. Ces dispositions regardent au contraire tous les chrétiens. Qui plus est, le Christ lui-même, au grand jour, enseigna ces conditions lors de son discours sur la montagne :

« Pour toi, quand tu veux prier, entre dans ta chambre, et ayant fermé

ta porte, prie ton Père qui est présent dans le secret »¹.

Entrer dans sa chambre

La prière comporte une entrée qu'il ne s'agit pas de manquer, faute de quoi il serait inutile de poursuivre. « Entrer dans sa chambre » signifie entrer dans son âme, revenir à cette vie intérieure que nos occupations extérieures nous ont fait quitter.

« Nous prions dans notre chambre, explique Cassien, lorsque nous retirons entièrement notre cœur du tumulte et du bruit des pensées et des soucis, et que, dans une sorte de tête-à-tête secret et de douce intimité, nous découvrons au Seigneur nos désirs »².

Fermer sa porte

Mais gare à celui qui, tout en oubliant le monde, viendrait à la prière avec les mêmes inspirations et les mêmes passions dont il use dans le monde. L'âme agitée, il n'aurait pas vraiment fermé sa porte. « Prier la porte close, poursuit le bon moine, c'est supplier sans ouvrir les lèvres et dans un parfait silence Celui qui ne tient pas compte des paroles, mais regarde au cœur »³.

Prier son Père

Une fois le monde abandonné, les passions assagies et la paix intérieure retrouvée, encore faut-il s'adresser à son père. La prière n'est pas une méthode de relaxation dont le but serait de pacifier notre âme. La prière est une « *oratio* », une parole adressée à quelqu'un : Dieu. Aussi est-il indispensable de se mettre en présence de Dieu, de savoir à qui l'on parle, à qui l'on s'adresse, à savoir, Dieu, notre « Père ». C'est ici la disposition fondamentale qui pourrait résumer toutes les autres : se mettre en présence de

Dieu. Il n'est pas besoin de chercher bien loin la cause de tant de nos prières distraites. Regardons si nous n'avons pas cessé par malheur de nous adresser à notre père pour rouvrir notre porte à toutes les pensées du dehors.

Ajoutons enfin que quels que soient nos efforts véhéments et tenaces, la prière reste une grâce qu'il faut demander humblement et fidèlement.

Comme les Apôtres, il nous faut redire, souvent, bien souvent, cette requête qui devait toucher le cœur d'un Dieu et nous octroyer la prière du Pater : « Seigneur, apprenez-nous à prier ».



Saint Dominique en prière (Fra Angelico)

Perles de catéchisme et d'Histoire Sainte du petit Saint-Bernard

- Le serpent d'airain est un serpent en métal dont les morsures sont mortelles.
- David a vaincu Goliath, un géant philistin.
- Zacharie est devenu muet parce qu'il a dit à l'ange que sa femme était trop vieille pour avoir un enfant et qu'elle ne voulait pas s'en occuper.
- L'extrême-onction est un sacrement qui efface l'âme et le corps du malade.
- Le prêtre donne l'extrême-onction en faisant une onction sur les yeux... en demandant à Dieu de ne plus recommencer.

1. Mat 6/6.

2. Jean Cassien, *Conférences avec les pères du désert*, tome 1, trad. Par Dom E. Pichery, Librairie Saint Thomas d'Aquin, 1920, p. 521.

3. *Ibidem*.

monde. (Cf. les statuts de la FSSPX fondée par Mgr Lefebvre)

10) Mais notre fidélité à la foi catholique, seule voie de salut, ne peut en aucun cas être bradée ou négociée pour gagner une quelconque visibilité publicitaire dans ce qui serait la vitrine d'un grand magasin des religions. Notre *Credo* et les promesses que nous avons faites lors de notre baptême, le serment anti-moderniste prononcé avant notre sacerdoce, doivent nous en empêcher (cf. la déclaration du 21 novembre 1974 de Mgr Lefebvre).

En bref, et comme le notait Mgr Fellay : « On nous déclare : "Vous savez, aujourd'hui le pape vous veut du bien, mais qui viendra après lui ? On n'en sait rien ! Donc c'est maintenant le moment ou jamais où vous devez accepter". J'ai répondu au cardinal qui me tenait ce discours : "Éminence, je crois au Saint Esprit. Si le Saint Esprit est capable d'éclairer ce pape, il pourra aussi éclairer le suivant". Et si lui nous veut du bien, peut-être que le prochain pape nous voudra encore plus de bien. Encore une fois, on ne peut pas discuter sur la foi, on n'a pas le droit de trafiquer la foi »³.

1. « ... Nous espérons que, grâce à vos prières et à vos sacrifices le Bon Dieu vous entendra et fera en sorte que ceux qui sont responsables de l'Eglise comprennent la **nécessité du retour à la Tradition**. (...) il faut prier pour qu'à Rome, ils reviennent à la véritable orientation de l'Eglise, qu'on ne change pas l'orientation de l'Eglise, qu'on ne change pas le chemin qui a été suivi par les apôtres, par les papes, par les conciles, par les saints, par les bons fidèles pendant vingt siècles, mais que nous continuions sur ce chemin ». Mgr Lefebvre, lors du pèlerinage au Flüeli en août 1985, Extrait du « Rocher » n° 26 d'août-septembre 2005

L'Institut Universitaire Saint-Pie X propose



Actualité de Louis Jugnet
Philosophe catholique, lumière pour notre temps

Le samedi 17 octobre 2009 — 14h-19h

Conférences et témoignages
Professeur Jean de VIGUERIE
Michel Brignol
Abbé Alain Lorans
Abbé Philippe Bourrat

Inscription obligatoire — Nombre de places limité
Uniquement sur réservation auprès du Secrétariat de l'Institut :
chèque de 8 € à envoyer à l'Institut avec vos nom et adresse.

21, rue du Cherche-Midi 75006 Paris

2. Cf. Centenaire de l'encyclique *Pascendi* - Actes du symposium de Paris 9-10-11 novembre 2007 - Clovis, 2009

3. Sermon du 15 08 08 à Saint-Malo, DICL, n° 181, p. 10, 3^e col.

Le modernisme, une tradition bien vivante

— Abbé Philippe Bourrat —

Le modernisme, analysé avec l'intelligence par saint Pie X, repose sur deux graves erreurs philosophiques.

L'affirmation que l'intelligence de l'homme ne peut connaître avec certitude tout ce qui sort du cercle restreint de ses idées : le réel extérieur et *a fortiori* ce qui dépasse l'ordre du sensible, Dieu. C'est

l'**agnosticisme**. Dépouillé de la voie de connaissance par l'intelligence, l'homme croit alors pouvoir se tourner vers l'autre source de connaissance dont il dispose, sa sensibilité et la conscience interne de ce qu'il appréhende : est vrai ce que je ressens, ce dont j'ai conscience, y compris dans le domaine religieux. C'est l'**immanentisme**. Toute connaissance est réduite à une expérience subjective qui

germe et écloit au cœur de l'homme, sans aucune autre certitude que la perception qu'il en a lui-même. Quant à la religion, elle sera pour le moderniste la fille naturelle de cet enfantement interne de la conscience. Le divin se révèle au cœur de l'homme qui se découvre en contact avec l'infini. À partir de cette révélation interne, l'homme cherchera instinctivement à partager avec ses semblables son expérience et même à formuler dans des expressions (des dogmes) la réalité de ce vécu, lesquelles formulations n'auront de valeur qu'en tant qu'elles correspondent à une expérience circonscrite dans le temps. Le primat de l'existence et de la conscience ainsi que l'évolutionnisme philosophique caractérisent donc toutes les formes de ce que l'on appelle modernisme.

Or, même si l'on a assisté depuis plus de cent ans à des variations diverses sur

Un prêtre répond à vos questions

Sans doute vous est-il arrivé, lors de vos conversations, d'être embarrassé par quelque objection à laquelle vous n'aviez pas songé ou dont vous ignoriez la solution.

Peut-être avez-vous peiné à répondre lorsqu'on vous a demandé s'il est vrai que le dogme du purgatoire ne date que du Moyen Age,

que le Christ avait des frères, que les prêtres de la Tradition n'ont pas de juridiction, pourquoi les prêtres gardent le célibat, etc...

D'ailleurs, vous-même, ne vous êtes-vous pas demandé pourquoi l'Église s'est toujours opposée à la liberté religieuse, comment plus de 2000 évêques ont pu adopter sans sourciller les textes du concile Vatican II, ou plus simplement, pourquoi le prêtre récite séparément le Credo pendant que les fidèles le chantent ou enfin quelle est la raison pour laquelle l'Église voile les statues pendant la Semaine Sainte?

De même, ne vous-êtes-vous pas trouvé perplexe devant un cas de conscience, ne sachant pas si vous pouviez accepter telle mis-

sion professionnelle, si vous pouviez donner tel conseil à votre enfant?

Enfin, devant Dieu ou à l'occasion d'une discussion, ne vous êtes-vous pas posé telle question devant les grands mystères de notre religion?

C'est pourquoi *Le Chardonnet* ouvre une nouvelle rubrique proposant à qui le souhaite d'écrire vos questions auxquelles nous essaierons de répondre à l'occasion d'un article dans chaque numéro.

Pour ce, n'hésitez pas à nous envoyer vos questions au:

Chardonnet – Courrier des lecteurs - 23, rue des Bernardins - 75005 Paris.

Ou par mail: Stnicolasduchardon@free.fr

Service liturgique Répétition obligatoire

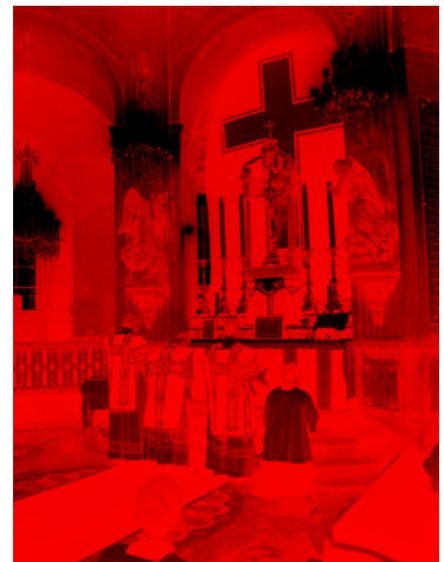
- pour tous les acolytes: le samedi 26 septembre, de 16 heures à 17 heures, anciens ou nouveaux et le 14 novembre de 16 heures à 17 h 15,
- pour tous les céroféraires le samedi 3 octobre, de 16 heures à 17 heures et le 14 novembre de 16 heures à 17 h 15,
- pour tous les thuriféraires le 5 décembre,
- pour tous les cérémoniaires le 28 novembre

La mort d'un prêtre de « chez-nous »

Le 15 septembre, en la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, l'abbé Didier Bonnetterre, prieur de la chapelle Sainte Germaine est décédé accidentellement en voiture, probablement victime d'un malaise.

Il avait 55 ans. Confrère enjoué et dynamique, jusqu'à ce qu'un état de santé déficient l'épuisât, tout proche de notre clergé, sa disparition nous a tous marqués profondément. Il devait sa vocation à l'œuvre de son curé d'enfance, à Louveciennes, qui avait groupé sa jeunesse au sein d'un magnifique « mouvement d'enfants de chœur » et à l'aumônier de son collège à Versailles, profondément fidèle au sein de la crise de l'Église.

Il fut toujours attaché à la mission paternelle qu'il devait remplir auprès de ses ouailles, tant dans notre séminaire d'Albano (Rome) où il fut jeune directeur qu'en ses paroisses de Nantes et de Paris. Nous prions tous pour que Dieu l'accueille dans son Paradis à l'intercession toute spéciale de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus envers laquelle il avait une dévotion communicative. □



Service pour le repos de l'âme de Monsieur l'abbé Didier Bonnetterre décédé le 15 septembre dernier, fête de Notre-Dame des Sept Douleurs.



ACTIVITÉS DE LA PAROISSE

Dimanche 4 octobre

- + Marché des Sœurs du Rafflay sur le parvis
- + 10h30 : messe de rentrée du groupe scout Saint François-Xavier

Mercredi 7 octobre

- + 15h00 : Réunion de la croisade eucharistique
- + 18h30 : Messe de rentrée des étudiants
- + 19h30 : Réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul
- + 20h00 : Réunion de rentrée de tous les jeunes de la paroisse en salle des catéchismes

Vendredi 9 octobre

- + 19h15 : reprise du chapelet des hommes (allocution + chapelet devant le Saint Sacrement exposé)

Samedi 10 octobre

- + 10h00 : cérémonie d'inauguration de la chapelle du Sacré-Cœur de Jésus au 20 rue Gerbert - Paris XV^e (messe solennelle et vin d'honneur)

Samedi 10 octobre

- + A partir de 14h30 : Journées de la Tradition à Villepreux

Dimanche 11 octobre

- + Journées de la Tradition à Villepreux
- + Vente et commande de photos après les messes de 9h00 - 10h30 et 12h15 en salle des catéchismes.

Lundi 12 octobre

- + A partir de la messe de 18h30 : réunion des membres du Tiers Ordre de la F.S.S.P.X.

Mardi 13 octobre

- + 16h30 : récitation du rosaire en l'honneur de Notre-Dame de Fatima

Vendredi 16 octobre

- + de 18h00 à 20h00 : consultations juridiques gratuites en salle des catéchismes

Samedi 17 octobre

- + De 14h00 à 19h00 : colloque à l'Institut Universitaire Saint-Pie X sur « L'actualité de Louis Jugnet »

Samedi 17 octobre

- + à partir de 18h00, braderie du vestiaire en salle des catéchismes

Dimanche 18 octobre

- + Quête après toutes les messes pour les missions
- + Toute la journée : braderie du vestiaire en salle des catéchismes
- + A 19h30 : réunion du chapitre de l'ordre des chevaliers de Notre-Dame

Mardi 20 octobre



Inauguration de l'orgue

Samedi 7 novembre

- 17h30 **Messe basse pontificale**
- 18h30 **Allocution de Mgr Fellay
Bénédictio des orgues**
- 19h15 **Présentation de l'instrument
par le facteur d'orgue**
- 20h15 **Vin d'honneur sur le parvis**

Dimanche 8 novembre

- 10h30 **Messe pontificale**
- 16h00 **Concert d'orgue par la titulaire,
Marie-Agnès Grall-Menet**

Entrée libre

- + 19h15 : réunion du chapitre de l'Ordre des chevaliers de Notre-Dame

Mercredi 21 octobre

- + 19h30 : réunion de la conférence Saint-Vincent de Paul

Vendredi 23 octobre

- + Départ du train pour le pèlerinage de Lourdes à 21h40 (retour du train :

mardi 27 octobre à 5h52)

Du samedi 24 octobre au lundi 26 octobre

- + Grand pèlerinage de la F.S.S.P.X. à Lourdes

Dimanche 25 octobre

- + Sur le parvis : vente de gâteaux au profit du M.J.C.F. Paris-Sud

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 22 euros De soutien : 30 euros

M., Mme, Mlle.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Chèque à l'ordre: **LE CHARDONNET** — A expédier à M. Eric Brunet, **LE CHARDONNET 23, rue des Bernardins — 75005 Paris**

Veillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).